Comme ça l'Optique

Lunetiers.jobs, le site emploi de la filière

Le portail internet dédié à la valorisation de l'emploi dans la filière lunetière jurassienne est en ligne : lunetiers.jobs. Cette plateforme est ouverte à tous nos lunetiers jurassiens pour diffuser leurs offres d'emplois.

Ce site a pour but :
- de centraliser les offres d'emploi et de devenir la plateforme principale de l'emploi de la filière lunetière jurassienne
- de valoriser les emplois de la lunetterie par le bais de vidéos, qui serviront également à communiquer auprès des écoles et publics divers qui ne connaissent pas les métiers de la filière. Ces vidéos seront tournées prochainement et diffusées à partir de Septembre.
- de constituer une CVthèque à disposition des lunetiers pour répondre aux cas de recrutements urgents de profils spécifiques.

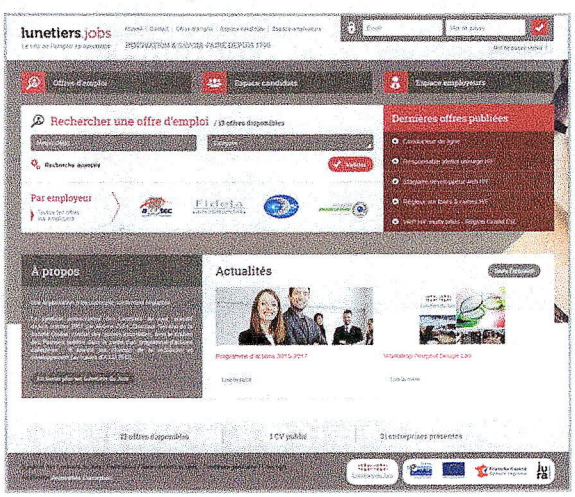

Ce site internet a été conçu par le Syndicat des Lunetiers du Jura, dans le cadre du programme d'actions 2015-2017, ayant notamment pour objectif de valoriser et faciliter l'emploi dans la filière.

www.lunetiers.jobs

L'Optique, précurseur dans la dématérialisation des factures !

Le projet OPTO-Démat a débuté en 2012. EDI-Optique a mis au point une solution technique dans le but de déployer largement la dématérialisation des factures entre fournisseurs et opticiens, mais aussi pour tous les autres acteurs du secteur. Cette solution répond parfaitement à toutes les exigences de la dématérialisation fiscale.

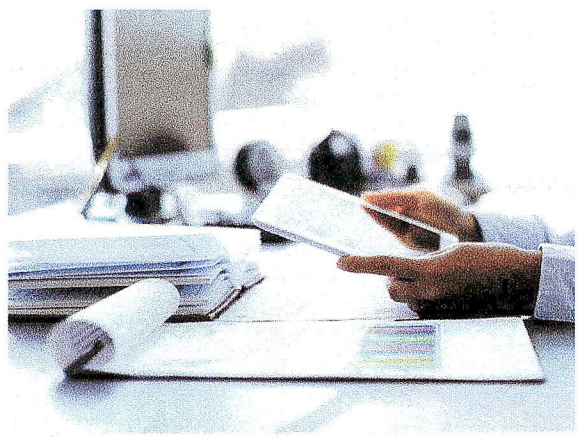

La solution s'appuie sur un standard défini par EDI-Optique. Ainsi tous les fournisseurs, quel que soit leur informatique interne sont capables de créer, signer et déposer les factures dématérialisées de la même façon.
Pour recevoir des factures dématérialisées, il suffit d'ouvrir un coffre-fort électronique agréé par EDI-Optique. Deux fournisseurs de coffres-forts, les sociétés Cegedim et ICDSC, ont été sélectionnés.
Originalité du projet : OPTO-Démat mené par EDI-Optique est un projet de filière. Il vise à proposer une solution uniforme pour tous les fournisseurs et tous les opticiens. Il évite qu'un opticien se trouve confronté à de multiples solutions en fonction de ses fournisseurs et au cours du temps.
C'est la toute première fois qu'un projet de dématérialisation adopte une approche filière. L'optique est ainsi le premier secteur de commerce de détail à vouloir largement dématérialiser les factures pour tous les acteurs.

Le projet OPTO-Démat a reçu le soutien de la Direction Générale des Finances et du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

www.edi-optique.org